



Turquoise Hill Resources Ltd.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

31 mars 2018

(non audité)

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

États consolidés du résultat net

(en milliers de dollars américains)

(non audité)

	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2018	2017
Produits des activités ordinaires	4	245 592 \$	237 466 \$
Coût des ventes	5	(168 869)	(194 379)
Marge brute		76 723	43 087
Charges d'exploitation	6	(30 285)	(40 657)
Frais d'administration du siège social		(4 893)	(4 492)
Autres charges		(2 678)	(737)
Résultat avant éléments financiers et impôt		38 867	(2 799)
Éléments financiers			
Produits financiers	7	38 895	37 906
Charges financières	7	(23 986)	(43 808)
		14 909	(5 902)
Résultat des activités avant impôt		53 776 \$	(8 701) \$
Impôt sur le résultat et autres impôts		25 928	38 417
Résultat net de la période		79 704 \$	29 716 \$
Attribuable aux propriétaires de Turquoise Hill Resources Ltd.		85 692	40 968
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle		(5 988)	(11 252)
Résultat net de la période		79 704 \$	29 716 \$
Résultat de base et résultat dilué par action attribuables à Turquoise Hill Resources Ltd.	18	0,04 \$	0,02 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – résultat de base (en milliers)		2 012 314	2 012 314

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.**États consolidés du résultat global****(en milliers de dollars américains)****(non audité)**

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Résultat net de la période	79 704 \$	29 716 \$
Autres éléments du résultat global :		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Variations de la juste valeur des titres négociables à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(3 200)	2 674
Éléments qui ont été reclassés en résultat net		
Profits sur la réévaluation des titres négociables reclassés à l'état du résultat net	-	(39)
Autres éléments du résultat global de la période a)	(3 200) \$	2 635 \$
Total du résultat global de la période	76 504 \$	32 351 \$
Attribuable aux propriétaires de Turquoise Hill	82 492	43 603
Attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	(5 988)	(11 252)
Total du résultat global de la période	76 504 \$	32 351 \$

- a) En 2018, aucune charge d'impôt ni aucun crédit d'impôt n'a résulté des éléments comptabilisés en tant qu'autres éléments du résultat global (néant en 2017).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.
Tableaux consolidés des flux de trésorerie
(en milliers de dollars américains)

(non audité)

	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant intérêts et impôt	17	14 680 \$	88 480 \$
Intérêts reçus		19 019	12 338
Intérêts versés		(12 221)	(12 644)
Impôt sur le résultat et autres impôts payés		(2 068)	(1 886)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		19 410	86 288
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Sommes à recevoir d'une partie liée : montants prélevés	19	320 000	30 000
Dépenses d'investissement		(285 716)	(147 876)
Produit de la vente et du rachat d'actifs financiers		-	63
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		34 284 \$	(117 813) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		- \$	- \$
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(44)	56
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		53 650 \$	(31 469) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		1 444 783 \$	1 417 754 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		1 498 433	1 386 285
Trésorerie et équivalents de trésorerie tels qu'ils sont présentés à l'état de la situation financière		1 498 433 \$	1 386 285 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.
États consolidés de la situation financière
(en milliers de dollars américains)

(non audité)			
	Note	31 mars 2018	31 décembre 2017
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	1 498 433 \$	1 444 783 \$
Stocks	9	301 679	274 142
Créances clients et autres créances		35 114	29 089
Charges payées d'avance et autres actifs		58 137	49 552
Sommes à recevoir d'une partie liée	10	1 099 633	1 367 586
		2 992 996	3 165 152
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	11	7 661 759	7 346 972
Stocks	9	40 640	43 379
Actifs d'impôt différé	14	506 142	473 742
Sommes à recevoir d'une partie liée et autres actifs financiers	10	1 748 915	1 804 074
		9 957 456	9 668 167
Total de l'actif		12 950 452 \$	12 833 319 \$
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres dettes	12	474 008 \$	435 869 \$
Produits différés		60 231	67 598
		534 239	503 467
Passifs non courants			
Emprunts et autres passifs financiers	13	4 162 871	4 159 119
Passifs d'impôt différé	14	30 613	25 788
Obligations de démantèlement	15	126 909	125 721
		4 320 393	4 310 628
Total du passif		4 854 632 \$	4 814 095 \$
Capitaux propres			
Capital-actions		11 432 122 \$	11 432 122 \$
Surplus d'apport		1 558 194	1 558 102
Cumul des autres éléments du résultat global		519	3 719
Déficit		(3 995 816)	(4 081 508)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de Turquoise Hill		8 995 019	8 912 435
Attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	16	(899 199)	(893 211)
Total des capitaux propres		8 095 820 \$	8 019 224 \$
Total du passif et des capitaux propres		12 950 452 \$	12 833 319 \$

Engagements et éventualités (note 20)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Les états financiers ont été approuvés par les administrateurs le 8 mai 2018 et signés en leur nom par :

(signé) P. Gillin
P. Gillin, administrateur

(signé) R. Robertson
R. Robertson, administrateur

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

États consolidés des capitaux propres

(en milliers de dollars américains)

(non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2018	Attribuables aux propriétaires de Turquoise Hill					Participations ne donnant pas le contrôle (note 16)	Total des capitaux propres
	Capital-actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total		
Solde d'ouverture	11 432 122 \$	1 558 102 \$	3 719 \$	(4 081 508) \$	8 912 435 \$	(893 211) \$	8 019 224 \$
Résultat net de la période	-	-	-	85 692	85 692	(5 988)	79 704
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	(3 200)	-	(3 200)	-	(3 200)
Régimes d'actionnariat des employés	-	92	-	-	92	-	92
Solde de clôture	11 432 122 \$	1 558 194 \$	519 \$	(3 995 816) \$	8 995 019 \$	(899 199) \$	8 095 820 \$

Trimestre clos le 31 mars 2017	Attribuables aux propriétaires de Turquoise Hill					Participations ne donnant pas le contrôle (note 16)	Total des capitaux propres
	Capital-actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total		
Solde d'ouverture	11 432 122 \$	1 557 913 \$	(402) \$	(4 262 755) \$	8 726 878 \$	(822 892) \$	7 903 986 \$
Résultat net de la période	-	-	-	40 968	40 968	(11 252)	29 716
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	2 635	-	2 635	-	2 635
Régimes d'actionnariat des employés	-	100	-	-	100	-	100
Solde de clôture	11 432 122 \$	1 558 013 \$	2 233 \$	(4 221 787) \$	8 770 581 \$	(834 144) \$	7 936 437 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

Notes annexes

(en dollars américains, à moins d'indication contraire; montants des tableaux en milliers, à moins d'indication contraire)
(non audité)

1. Nature des activités

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés de Turquoise Hill Resources Ltd. (« Turquoise Hill ») a été autorisée conformément à une résolution du conseil d'administration le 8 mai 2018. Rio Tinto plc, société mère ultime de Turquoise Hill, détenait indirectement une participation majoritaire de 50,8 % dans Turquoise Hill en date du 31 mars 2018.

Turquoise Hill, conjointement avec ses filiales (collectivement, la « Société »), est une société minière internationale qui se concentre principalement sur l'exploitation et la poursuite de la mise en valeur de la mine cuprifère et aurifère Oyu Tolgoi dans le sud de la Mongolie. Le siège social de Turquoise Hill est situé au 200, rue Granville, bureau 354, Vancouver (Colombie-Britannique), Canada, V6C 1S4. Le bureau principal de Turquoise Hill est situé au 204, rue Black, bureau 300, Whitehorse (Yukon), Canada, Y1A 2M9.

L'inscription à la cote principale de Turquoise Hill est à la Bourse de Toronto, au Canada, et elle a des inscriptions secondaires aux États-Unis à la Bourse de New York et au NASDAQ.

2. Résumé des principales méthodes comptables

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») qui s'appliquent à la présentation d'états financiers intermédiaires, notamment IAS 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes à IAS 34 et ils ne comprennent pas toutes les informations devant être fournies dans les états financiers annuels complets.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, qui ont été préparés selon les IFRS.

b) Modifications de méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour préparer les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes à celles appliquées et présentées dans les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, sauf en ce qui concerne l'adoption d'IFRS 9 *Instruments financiers* et l'adoption d'IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, deux normes entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2018 et appliquées à compter de cette date. L'incidence de l'adoption d'IFRS 9 et d'IFRS 15 ainsi que les méthodes comptables appliquées en lien avec ces normes sont respectivement analysées à la note 2 b) i) et à la note 2 b) ii).

i) Instruments financiers selon IFRS 9

IFRS 9 utilise une approche unique pour déterminer si un actif financier doit être classé et évalué au coût amorti ou à la juste valeur, remplaçant les multiples règles énoncées dans IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'approche préconisée dans IFRS 9 se fonde sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Les exigences de classement et d'évaluation des passifs financiers d'IAS 39 sont pour l'essentiel reprises dans IFRS 9, de sorte que la méthode comptable employée par la Société à l'égard des passifs financiers est restée la même.

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

Notes annexes

(en dollars américains, à moins d'indication contraire; montants des tableaux en milliers, à moins d'indication contraire)
(non audité)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

b) Modifications de méthodes comptables (suite)

Par suite de l'adoption d'IFRS 9, la Société a fait un choix lors de la comptabilisation initiale des instruments de capitaux propres existant au 1^{er} janvier 2018 et auparavant classés comme étant disponibles à la vente, afin de satisfaire aux critères de classement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les variations de la juste valeur ou les profits et pertes réalisés à la vente d'actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés dans l'état consolidé du résultat net. Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 9, les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités. Ce changement n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers de la Société à la date de transition.

Les actifs financiers de la Société qui étaient auparavant classés comme prêts et créances et évalués au coût amorti continueront d'être classés au coût amorti, sauf les placements de la Société dans des fonds du marché monétaire et les créances clients à prix provisoires, qui sont classés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

La nouvelle méthode de la Société pour la comptabilisation des instruments financiers selon IFRS 9 est présentée ci-après.

Instruments financiers

La Société classe ses instruments financiers dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti.

Classement

La Société détermine le classement des instruments financiers au moment de la comptabilisation initiale.

Le classement des instruments de créance est fondé sur le modèle économique de la Société pour la gestion des actifs financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Un instrument de créance est évalué au coût amorti si l'objectif du modèle économique est de détenir l'instrument de créance à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels, et que les flux de trésorerie de l'actif correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

Les instruments de créance détenus dans un modèle économique aux termes duquel les actifs financiers peuvent être détenus soit à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels, soit à des fins de vente, sont classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'ils répondent aux critères des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Les autres actifs financiers sont tous classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments de créance sont classés comme des actifs courants ou non courants selon leur date d'échéance.

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

Notes annexes

(en dollars américains, à moins d'indication contraire; montants des tableaux en milliers, à moins d'indication contraire)
(non audité)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

b) Modifications de méthodes comptables (suite)

Les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transactions sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour les autres instruments de capitaux propres, la Société est en mesure, le jour de leur acquisition, de faire le choix irrévocable (un placement à la fois) de les désigner à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les passifs financiers sont évalués au coût amorti, sauf s'ils doivent être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (comme les instruments détenus à des fins de transaction ou les dérivés) ou si la Société a choisi de les évaluer à la juste valeur par le biais du résultat net.

Évaluation

a) Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers et passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur, et les coûts de transaction sont comptabilisés en charges dans l'état consolidé du résultat net. Les profits et les pertes réalisés et latents découlant des variations de la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils se produisent. Si la Société a choisi de comptabiliser un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net, tout changement associé au risque de crédit propre de la Société sera comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

b) Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les placements dans des instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transactions. Ultérieurement, ils sont comptabilisés à la juste valeur, les profits et les pertes étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

c) Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers et passifs financiers au coût amorti sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction et ils sont ultérieurement comptabilisés au coût amorti déduction faite de toute perte de valeur.

d) Instruments financiers dérivés

Les dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dérivés incorporés dans des passifs financiers sont traités comme des dérivés séparés si leurs risques et caractéristiques ne sont pas étroitement liés à leurs contrats hôtes. Les dérivés sur marchandises liés à des concentrés dont le prix est établi de manière provisoire sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les variations de la valeur étant comptabilisées dans les produits des activités ordinaires.

Dépréciation d'actifs financiers

La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues relativement aux actifs financiers qui sont évalués au coût amorti.

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

Notes annexes

(en dollars américains, à moins d'indication contraire; montants des tableaux en milliers, à moins d'indication contraire)
(non audité)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

b) Modifications de méthodes comptables (suite)

À chaque date de clôture, la Société évalue la correction de valeur pour pertes liée à l'actif financier au montant de la perte de crédit attendue sur 12 mois dans le cas des actifs productifs et au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit associé à l'actif financier a augmenté de façon significative depuis la comptabilisation initiale. En ce qui concerne les actifs financiers qui sont dépréciés au moment de la comptabilisation initiale, la Société comptabilise la correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie, et tout produit d'intérêt est calculé sur la valeur comptable nette.

Les pertes de valeur des actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont reprises lors de périodes ultérieures si les pertes de crédit attendues sont reprises après la comptabilisation de ces pertes de valeur.

Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les placements arrivent à échéance ou qu'ils sont vendus, et que la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif ont été transférés. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation qui en résulte est éteinte, est annulée ou arrive à expiration. Les profits ou les pertes à la décomptabilisation sont respectivement comptabilisés dans les produits financiers ou les charges financières. Les profits ou les pertes sur les instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global demeurent dans le cumul des autres éléments du résultat global.

ii) Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients selon IFRS 15

Cette norme établit un modèle unique qui vise les contrats avec des clients. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le contrôle est transféré au client, à un moment précis ou progressivement.

La Société a déterminé qu'il n'y avait pas d'écart entre les évaluations selon IAS 18 *Produits des activités ordinaires* et celles selon IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Toutefois, des informations supplémentaires ont dû être fournies aux termes d'IFRS 15 en lien avec les variations de la juste valeur des créances clients, qui sont présentées séparément dans la note portant sur les produits des activités ordinaires (note 4).

La nouvelle méthode de comptabilisation des produits des activités ordinaires selon IFRS 15 est exposée ci-après.

Produits des ventes

Les produits des activités ordinaires de la Société viennent de la vente de concentrés contenant du cuivre, de l'or et de l'argent. Les produits des ventes sont comptabilisés sur les ventes individuelles pour refléter le transfert de biens ou services promis aux clients à un montant fidèle à la contrepartie à laquelle la Société s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. La Société suit cinq étapes pour s'assurer que toutes les conditions requises ont été remplies :

- identification du contrat avec un client;
- identification de l'obligation de prestation liée au contrat;
- établissement du prix de la transaction;
- répartition du prix de la transaction entre les différentes obligations de prestation;
- comptabilisation des produits des activités ordinaires lorsque l'obligation de prestation est remplie ou à mesure qu'elle est remplie.

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

Notes annexes

(en dollars américains, à moins d'indication contraire; montants des tableaux en milliers, à moins d'indication contraire)
(non audité)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

b) Modifications de méthodes comptables (suite)

La Société remplit son obligation de prestation et les produits des ventes sont comptabilisés au moment où la marchandise est livrée selon les directives du client, situation qui se produit normalement lorsque la marchandise est chargée sur le camion, le train ou le navire du client. La Société estime que le contrôle a été cédé lorsqu'il y a une obligation actuelle de payer; lorsque la possession physique, les droits de propriété et les risques et avantages inhérents à la propriété ont tous été transférés au client; et lorsque le client a accepté le concentré. La Société comptabilise des produits différés si elle reçoit le paiement d'un client avant que la vente ne remplisse toutes les conditions liées à la comptabilisation des produits des activités ordinaires.

Afin de déterminer le prix de la transaction, la Société évalue les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients en fonction du prix à terme de la marchandise visée pour la période de cotation prévue et en fonction de sa meilleure estimation de la quantité de métal contenue à la date où les produits des activités ordinaires sont comptabilisés. Le prix du concentré est établi de manière provisoire, ce qui se traduit par un ajustement du prix de vente final à l'issue d'une période allant, en règle générale, de 30 à 180 jours après la date de livraison au client, tel qu'il a été défini dans le contrat de vente. Le prix final est fondé sur le prix de marché, pour la période de cotation stipulée au contrat.

À chaque date de présentation de l'information financière, la somme à recevoir est évaluée à la juste valeur, en fonction du prix de vente à terme de la période de cotation stipulée au contrat. La variation de la juste valeur du montant à recevoir après la date de la comptabilisation des produits des activités ordinaires est constatée dans les produits des activités ordinaires à l'état du résultat net et est présentée de façon distincte comme autres produits des activités ordinaires dans les notes annexes.

Les redevances minières sont incluses dans les charges d'exploitation.

c) Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications de normes et d'interprétations n'étaient pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et n'ont pas été appliquées aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés. La norme suivante peut avoir une incidence sur les états financiers consolidés futurs de la Société :

- i) IFRS 16 *Contrats de location*, qui remplacera IAS 17 *Contrats de location*, s'applique à l'exercice de la Société se terminant le 31 décembre 2019, et son adoption anticipée est autorisée. La nouvelle norme impose de présenter tous les contrats de location dans l'état consolidé de la situation financière, sauf les contrats de location à court terme (moins de 12 mois) et ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur, et de décrire le mode d'évaluation des contrats de location et des passifs. Aux termes de la nouvelle norme, le preneur à bail est tenu de faire ce qui suit :
 - a) Comptabiliser à l'état de la situation financière tous les actifs et les obligations locatives aux termes des contrats de location (y compris les contrats qui sont actuellement classés comme des contrats de location simple), évalués initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers non encore acquittés à cette date;
 - b) Comptabiliser l'amortissement des actifs aux termes des contrats de location et les intérêts sur les obligations locatives à l'état du résultat net sur la durée du contrat de location;

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

Notes annexes

(en dollars américains, à moins d'indication contraire; montants des tableaux en milliers, à moins d'indication contraire)
(non audité)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

c) Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées (suite)

- c) Séparer le montant total des sorties de trésorerie entre le capital de l'obligation locative (présenté dans les activités de financement) et les intérêts (que les sociétés peuvent choisir de présenter soit dans les activités d'exploitation, soit dans les activités de financement, conformément à la présentation des autres intérêts payés, le cas échéant) dans le tableau des flux de trésorerie.

La Société évalue actuellement l'incidence d'IFRS 16. En règle générale, aux termes d'IFRS 16, la valeur actualisée de la plupart des engagements locatifs, notamment les contrats de location simple en vertu de la norme existante, sera présentée comme un passif à l'état de la situation financière et un actif correspondant sera inscrit au titre du droit d'utilisation. L'information à fournir sur le montant non actualisé des engagements aux termes de contrats de location simple de la Société au 31 mars 2018 en vertu d'IAS 17, la norme actuelle sur les contrats de location, est présentée à la note 20. En plus de l'augmentation des actifs et des passifs, la Société s'attend à une augmentation de la dotation aux amortissements et de la charge de désactualisation ainsi que des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation en raison de l'élimination des paiements aux termes des contrats de location. Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement devraient augmenter compte tenu du traitement des remboursements de capital sur les contrats de location-financement en tant que flux de trésorerie de financement.

À ce jour, les travaux ont été axés sur l'identification des dispositions de la norme qui auront l'incidence la plus importante sur la Société, ainsi que sur un examen détaillé des contrats et de l'incidence sur la présentation de l'information financière. Ces travaux se poursuivront en 2018 parallèlement à une évaluation des changements susceptibles d'être apportés aux systèmes. La Société a l'intention d'appliquer la méthode rétrospective modifiée, et elle ne retraitera pas les chiffres comparatifs de l'exercice précédant la première adoption.

Aucune des autres normes, modifications de normes et interprétations ne devrait avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

Notes annexes

(en dollars américains, à moins d'indication contraire; montants des tableaux en milliers, à moins d'indication contraire)
(non audité)

3. Secteurs d'exploitation

	Trimestre clos le 31 mars 2018		
	Oyu Tolgoi	Siège social et autres éliminations	Données consolidées
Produits des activités ordinaires	245 592 \$	- \$	245 592 \$
Coût des ventes	(168 869)	-	(168 869)
Marge brute	76 723	-	76 723
Charges d'exploitation	(41 728)	11 443	(30 285)
Frais d'administration du siège social	-	(4 893)	(4 893)
Autres charges	(2 402)	(276)	(2 678)
Résultat avant éléments financiers et impôt	32 593	6 274	38 867
Éléments financiers			
Produits financiers	13 769	25 126	38 895
Charges financières	(94 238)	70 252	(23 986)
Résultat des activités avant impôt	(47 876) \$	101 652 \$	53 776 \$
Impôt sur le résultat et autres impôts	30 264	(4 336)	25 928
Résultat de la période	(17 612) \$	97 316 \$	79 704 \$
Amortissement et épuisement	56 329	-	56 329
Entrées d'immobilisations	370 228	-	370 228
Total de l'actif	8 622 660	4 327 792	12 950 452

- a) Les produits des activités ordinaires par région sont fonction du pays de destination final, s'il est connu. Si le pays de destination où est vendu le concentré par le biais de courtiers n'est pas connu, les produits des activités ordinaires sont alors attribués à la région où se trouve le concentré au moment de la comptabilisation des produits. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, tous les produits des activités ordinaires d'Oyu Tolgoi ont été générés par les ventes de concentrés à des clients en Chine. Les produits provenant de clients représentant individuellement plus de 10 % du total des produits des activités ordinaires d'Oyu Tolgoi ont atteint respectivement 37,8 M\$, 37,3 M\$, 35,1 M\$, 31,1 M\$ et 26,9 M\$ (70,3 M\$, 60,3 M\$ et 43,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017).

Tous les actifs à long terme du secteur Oyu Tolgoi, autres que les instruments financiers, sont situés en Mongolie.

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

Notes annexes

(en dollars américains, à moins d'indication contraire; montants des tableaux en milliers, à moins d'indication contraire)
(non audité)

3. Secteurs d'exploitation (suite)

	Oyu Tolgoi	Trimestre clos le 31 mars 2017 Siège social et autres éliminations	Données consolidées
Produits des activités ordinaires	237 466 \$	- \$	237 466 \$
Coût des ventes	(194 379)	-	(194 379)
Marge brute	43 087	-	43 087
Charges d'exploitation	(48 391)	7 734	(40 657)
Frais d'administration du siège social	-	(4 492)	(4 492)
Autres produits (charges)	(1 488)	751	(737)
Résultat avant éléments financiers et impôt	(6 792)	3 993	(2 799)
Éléments financiers			
Produits financiers	16 920	20 986	37 906
Charges financières	(91 622)	47 814	(43 808)
Résultat des activités avant impôt	(81 494) \$	72 793 \$	(8 701) \$
Impôt sur le résultat et autres impôts	48 401	(9 984)	38 417
Résultat de la période	(33 093) \$	62 809 \$	29 716 \$
Amortissement et épuisement	79 302	16	79 318
Entrées d'immobilisations	220 402	-	220 402
Total de l'actif	7 239 375	5 344 563	12 583 938

4. Produits des activités ordinaires

	Trimestre clos le 31 mars 2018		
	Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	Autres produits des activités ordinaires a)	Total des produits des activités ordinaires
Total des produits des activités ordinaires			
Cuivre	207 488 \$	(5 422) \$	202 066 \$
Or	39 001	1 281	40 282
Argent	3 209	35	3 244
	249 698 \$	(4 106) \$	245 592 \$
	Trimestre clos le 31 mars 2017		
	Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	Autres produits des activités ordinaires a)	Total des produits des activités ordinaires
Total des produits des activités ordinaires			
Cuivre	189 470 \$	7 060 \$	196 530 \$
Or	36 310	1 196	37 506
Argent	3 188	242	3 430
	228 968 \$	8 498 \$	237 466 \$

- a) Les autres produits des activités ordinaires correspondent aux profits (pertes) à la réévaluation des créances clients.

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

Notes annexes

(en dollars américains, à moins d'indication contraire; montants des tableaux en milliers, à moins d'indication contraire)
(non audité)

5. Coût des ventes

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Production et livraison	114 625 \$	120 746 \$
Amortissement et épuisement	55 610	78 288
Reprise de la provision au titre de la valeur comptable des stocks (note 9)	(1 366)	(4 655)
	168 869 \$	194 379 \$

6. Charges d'exploitation

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Frais d'administration d'Oyu Tolgoi	18 207 \$	25 369 \$
Charges au titre des redevances	14 913	14 349
Reprises des réductions de valeur des stocks a)	(9 994)	(6 154)
Frais de vente	6 440	5 805
Amortissement	719	1 030
Autres	-	258
	30 285 \$	40 657 \$

- a) Les reprises des réductions de valeur des stocks comprennent les ajustements nets de la valeur comptable des stocks de minerai et des matériaux et fournitures (voir la note 9).

7. Éléments financiers

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Produits financiers :		
Produits d'intérêts a)	38 895 \$	37 906 \$
	38 895 \$	37 906 \$
Charges financières :		
Charges d'intérêts et charges similaires	(90 323) \$	(84 601) \$
Montants inscrits à l'actif au titre des immobilisations corporelles b)	67 618	42 040
Désactualisation des obligations de démantèlement (note 15)	(1 281)	(1 247)
	(23 986) \$	(43 808) \$

- a) Les produits financiers sur les sommes à recevoir d'une partie liée se rapportent à des montants déposés auprès de Rio Tinto aux termes d'un contrat de services de gestion de la trésorerie visant le produit net de la facilité de financement de projet (voir la note 19).
- b) Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, la Société a inscrit à l'actif des coûts d'emprunt de 67,6 M\$ au titre d'actifs qualifiés (42,0 M\$ au 31 mars 2017). La majeure partie de ces coûts ont été inscrits à l'actif au taux moyen pondéré de 7,9 % sur les emprunts de la Société à des fins générales.

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

Notes annexes

(en dollars américains, à moins d'indication contraire; montants des tableaux en milliers, à moins d'indication contraire)
(non audité)

8. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 mars 2018	31 décembre 2017
Fonds en banque et dépôts à vue	126 791 \$	95 822 \$
Fonds du marché monétaire et autres équivalents de trésorerie a)	1 371 642	1 348 961
	1 498 433 \$	1 444 783 \$

- a) Au 31 mars 2018, des placements liquides à court terme de 741,7 M\$ (741,7 M\$ au 31 décembre 2017) avaient été déposés auprès de Rio Tinto (note 19).

9. Stocks

	31 mars 2018	31 décembre 2017
<i>Courants</i>		
Concentrés	112 435 \$	92 882 \$
Stocks de minerai	69 616	65 556
Provision au titre de la valeur comptable des stocks de minerai	-	(10 129)
Matériaux et fournitures	191 133	193 902
Provision au titre de la valeur comptable des matériaux et fournitures	(71 505)	(68 069)
	301 679 \$	274 142 \$
<i>Non courants</i>		
Stocks de minerai	41 226 \$	51 144 \$
Provision au titre de la valeur comptable des stocks de minerai	(586)	(7 765)
	40 640 \$	43 379 \$

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, des stocks de 168,9 M\$ (194,4 M\$ au 31 mars 2017) ont été imputés au coût des ventes (note 5).

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, des reprises de réduction de valeur de 11,4 M\$ (10,8 M\$ au 31 mars 2017) ont été comptabilisées à l'état consolidé du résultat net, relativement à la radiation de stocks et à la variation des provisions au titre de la valeur comptable. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, des stocks visés par une provision de 2,5 M\$ au titre de la valeur comptable (18,6 M\$ au 31 mars 2017) ont été vendus et comptabilisés dans le coût des ventes pour la période.

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

Notes annexes

(en dollars américains, à moins d'indication contraire; montants des tableaux en milliers, à moins d'indication contraire)

(non audité)

10. Sommes à recevoir d'une partie liée et autres actifs financiers non courants

	31 mars 2018	31 décembre 2017
Actifs courants :		
Sommes à recevoir d'une partie liée (note 19)	1 099 633 \$	1 367 586 \$
	1 099 633 \$	1 367 586 \$

	31 mars 2018	31 décembre 2017
Sommes à recevoir d'une partie liée et autres actifs financiers non courants :		
Sommes à recevoir de parties liées (note 19)	1 736 651 \$	1 788 698 \$
Titres négociables	5 241	8 441
Autres	7 023	6 935
	1 748 915 \$	1 804 074 \$

11. Immobilisations corporelles

	Oyu Tolgoi			Autres immobilisations corporelles	Total
Trimestre clos le 31 mars 2018	Participations dans des biens miniers	Immobilisations corporelles	Travaux en immobilisations en cours		
Valeur comptable nette :					
1 ^{er} janvier 2018	834 310 \$	3 197 491 \$	3 315 171 \$	- \$	7 346 972 \$
Entrées	3 377	-	299 233	-	302 610
Intérêts inscrits à l'actif (note 7)	-	-	67 618	-	67 618
Amortissement pour la période	(13 181)	(42 260)	-	-	(55 441)
Transferts et autres mouvements	-	7 353	(7 353)	-	-
31 mars 2018	824 506 \$	3 162 584 \$	3 674 669 \$	- \$	7 661 759 \$
Coût	1 229 486	4 548 908	3 674 669	1 152	9 454 215
Cumul des amortissements / pertes de valeur	(404 980)	(1 386 324)	-	(1 152)	(1 792 456)
31 mars 2018	824 506 \$	3 162 584 \$	3 674 669 \$	- \$	7 661 759 \$

	Oyu Tolgoi			Autres immobilisations corporelles	Total
Trimestre clos le 31 mars 2017	Participations dans des biens miniers	Immobilisations corporelles	Travaux en immobilisations en cours		
Valeur comptable nette :					
1 ^{er} janvier 2017	854 089 \$	3 394 948 \$	2 167 962 \$	32 \$	6 417 031 \$
Entrées	8 822	-	169 540	-	178 362
Intérêts inscrits à l'actif (note 7)	-	-	42 040	-	42 040
Amortissement pour la période	(15 141)	(65 587)	-	(16)	(80 744)
Transferts et autres mouvements	-	2 725	(2 725)	-	-
31 mars 2017	847 770 \$	3 332 086 \$	2 376 817 \$	16 \$	6 556 689 \$
Coût	1 187 661	4 490 465	2 376 817	1 152	8 056 095
Cumul des amortissements / pertes de valeur	(339 891)	(1 158 379)	-	(1 136)	(1 499 406)
31 mars 2017	847 770 \$	3 332 086 \$	2 376 817 \$	16 \$	6 556 689 \$

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

Notes annexes

(en dollars américains, à moins d'indication contraire; montants des tableaux en milliers, à moins d'indication contraire)

(non audité)

12. Dettes fournisseurs et autres dettes

	31 mars 2018	31 décembre 2017
Dettes fournisseurs et charges à payer	362 834 \$	360 697 \$
Intérêts à payer sur les emprunts à long terme	63 954	10 161
Somme à payer à des parties liées (note 19)	46 464	52 308
Autres	756	12 703
	474 008 \$	435 869 \$

13. Emprunts et autres passifs financiers

	31 mars 2018	31 décembre 2017
Facilité de financement de projet a)	4 150 466 \$	4 146 601 \$
Contrat de location-financement à payer	12 405	12 518
	4 162 871 \$	4 159 119 \$

a) Facilité de financement de projet

Le 14 décembre 2015, Oyu Tolgoi a conclu une facilité de financement de projet de 4,4 G\$. La facilité est fournie par un consortium international d'institutions financières et d'agences de crédit à l'exportation représentant les gouvernements du Canada, des États-Unis et de l'Australie, ainsi que 15 banques commerciales. Les prêteurs du financement de projet ont convenu de plafonner la dette à 6,0 G\$. Outre les fonds prélevés à ce jour, un montant supplémentaire de 0,1 G\$ est disponible, sous réserve de certaines conditions, dans le cadre de la facilité que la Société a contractée auprès de l'Export-Import Bank of the United States, avec possibilité d'emprunt supplémentaire futur de 1,6 G\$ à l'avenir. Selon les dispositions de la facilité de financement de projet détenue par Oyu Tolgoi, certaines restrictions limitent la capacité d'Oyu Tolgoi à verser des distributions aux actionnaires.

Au 31 mars 2018, Oyu Tolgoi a prélevé une somme de 4,3 G\$ sur sa facilité de financement de projet, comme suit :

Facilité	31 mars 2018		Durée	Taux d'intérêt annuel	
	Valeur comptable i)	Juste valeur		Préréalisation	Post-réalisation
Institutions financières internationales – Emprunt A	762 838 \$	914 659 \$	15 ans	LIBOR + 3,78 %	LIBOR + 4,78 %
Agences de crédit à l'exportation	869 532	966 383	14 ans	LIBOR + 3,65 %	LIBOR + 4,65 %
Emprunt	255 898	277 548	13 ans	2,3 %	2,3 %
Emprunt assuré par la MIGA	674 257	747 949	12 ans	LIBOR + 2,65 %	LIBOR + 3,65 %
Banques commerciales – Emprunt B	1 587 941	1 702 886	12 ans	LIBOR + 3,4 %	LIBOR + 4,4 %
				Comprend un emprunt de 50 M\$ de 15 ans au taux d'intérêt de l'emprunt A	
	4 150 466 \$	4 609 425 \$			

- i) La valeur comptable des emprunts de la Société aux termes de la facilité de financement de projet diffère de la juste valeur en raison des coûts de transaction amortis et des variations de l'estimation de la juste valeur entre la date de la comptabilisation initiale et la date de clôture. Les emprunts sur la facilité de financement de projet ont été initialement comptabilisés à la juste valeur aux dates de prélèvement pertinentes, la juste valeur initiale totale étant de 4 332,1 M\$ (avant les coûts de transaction). Au 31 mars 2018, ces emprunts étaient présentés déduction faite des coûts de transaction amortis de 181,6 M\$.

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

Notes annexes

(en dollars américains, à moins d'indication contraire; montants des tableaux en milliers, à moins d'indication contraire)
(non audité)

14. Impôts différés

	31 mars 2018	31 décembre 2017
Actifs d'impôt différé		
Pertes autres qu'en capital	378 249 \$	349 956 \$
Autres différences temporaires incluant les intérêts courus	127 893	123 786
	506 142 \$	473 742 \$
Passifs d'impôt reporté		
Retenues d'impôt	(30 613)	(25 788)
	(30 613) \$	(25 788) \$

15. Obligations de démantèlement

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Valeur comptable à l'ouverture	125 721 \$	118 903 \$
Changements d'estimation et nouveaux flux de trésorerie estimés	(93)	402
Augmentation due à la désactualisation	1 281	1 247
	126 909 \$	120 552 \$

Toutes les obligations de démantèlement concernent Oyu Tolgoi. Les coûts de remise en état et de fermeture ont été estimés en fonction de l'interprétation qu'a faite la Société des exigences réglementaires en vigueur et des autres engagements pris à l'égard des parties prenantes, et ils sont évalués à la valeur actualisée nette des dépenses en trésorerie futures liées à la remise en état et à la fermeture.

Les dépenses en trésorerie futures estimées de 268,0 M\$ (266,5 M\$ au 31 décembre 2017) ont été actualisées depuis 2055, soit l'année de fermeture attendue, au taux réel de 2,0 % (2,0 % au 31 décembre 2017).

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

Notes annexes

(en dollars américains, à moins d'indication contraire; montants des tableaux en milliers, à moins d'indication contraire)
(non audité)

16. Participation ne donnant pas le contrôle

	Participations ne donnant pas le contrôle Oyu Tolgoi a)	
	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Solde au 1 ^{er} janvier	(893 211) \$	(822 892) \$
Quote-part de la perte revenant à la participation ne donnant pas le contrôle	(5 988)	(11 252)
Placements en actions ordinaires financés pour le compte d'une participation ne donnant pas le contrôle a)	59 500	-
Montants financés remboursables à la Société a)	(59 500)	-
Solde au 31 mars	(899 199) \$	(834 144) \$

- a) Depuis 2011, la Société finance des placements en actions ordinaires dans Oyu Tolgoi au nom d'Erdenes Oyu Tolgoi LLC (« Erdenes »). Conformément à la convention des actionnaires modifiée et mise à jour datée du 8 juin 2011, ces montants financés portent intérêt à un taux effectif annuel correspondant au LIBOR majoré de 6,5 % et sont remboursables à la Société par un gage sur la quote-part revenant à Erdenes des dividendes sur actions ordinaires futurs d'Oyu Tolgoi. Erdenes est également autorisée à réduire le solde impayé en faisant des paiements directement à la Société.

Les placements en actions ordinaires financés au nom d'Erdenes sont comptabilisés en tant que réduction de la valeur comptable nette de la participation ne donnant pas le contrôle. Au 31 mars 2018, le cumul des montants de ce financement se chiffrait à 905,8 M\$ (846,3 M\$ au 31 décembre 2017). Des intérêts à payer de 413,1 M\$ (387,7 M\$ au 31 décembre 2017) liés à ce financement n'ont pas été comptabilisés dans les présents états financiers consolidés, car le paiement aura lieu au moment du versement de dividendes sur les actions ordinaires par Oyu Tolgoi, dont la certitude ne peut être déterminée de façon fiable pour l'instant.

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

Notes annexes

(en dollars américains, à moins d'indication contraire; montants des tableaux en milliers, à moins d'indication contraire)
(non audité)

17. Renseignements sur les flux de trésorerie

- a) *Rapprochement du résultat net et des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation, avant intérêts et impôt*

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Résultat pour la période	79 704 \$	29 716 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Amortissement	56 329	79 318
Éléments financiers :		
Produit d'intérêts	(38 895)	(37 906)
Charge d'intérêts et de désactualisation	23 986	43 808
Profits réalisés et latents sur des instruments financiers	-	(40)
Pertes de change latentes (profits de change latents)	44	(56)
Reprise de la réduction de valeur des stocks	(11 360)	(10 809)
Impôt sur le résultat et autres impôts	(25 928)	(38 417)
Autres éléments	67	(425)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :		
(Augmentation) diminution des éléments suivants :		
Stocks	(15 386)	4 168
Créances clients, autres créances et charges payées d'avance	(13 483)	11 851
(Diminution) augmentation des éléments suivants :		
Dettes fournisseurs et autres dettes	(33 031)	(1 352)
Produits différés	(7 367)	8 624
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant intérêts et impôt	14 680 \$	88 480 \$

- b) *Renseignements complémentaires sur les autres transactions hors trésorerie*

Les activités d'investissement et de financement sans incidence sur la trésorerie se rapportant aux activités qui ne sont pas déjà présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie se détaillent comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Activités d'investissement		
Variation des dettes fournisseurs et des charges à payer relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	14 421 \$	24 357 \$

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

Notes annexes

(en dollars américains, à moins d'indication contraire; montants des tableaux en milliers, à moins d'indication contraire)
(non audité)

18. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux propriétaires de Turquoise Hill par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant la période. Les options sur actions et les bons de souscription d'actions en cours à la clôture de chaque période ont été exclus du calcul de la moyenne pondérée des actions. Au 31 mars 2018, le nombre d'actions potentiellement dilutives exclues du calcul du résultat par action en raison de leur effet antidilutif était de néant (152 042 au 31 décembre 2017). Au 29 janvier 2018, il n'y avait plus d'options en cours aux termes du régime d'actionnariat de la Société. Par conséquent, le conseil d'administration de Turquoise Hill a décidé de révoquer le régime au 14 mars 2018.

19. Parties liées

Au 31 mars 2018, la participation indirecte de Rio Tinto plc dans la Société était de 50,8 % (50,8 % au 31 décembre 2017). Les tableaux suivants présentent les postes des états financiers consolidés dans lesquels les transactions conclues avec une ou plusieurs entités de Rio Tinto (« Rio Tinto ») sont présentées. Les entités de Rio Tinto sont Rio Tinto plc, Rio Tinto Limited et leurs filiales respectives, autres que Turquoise Hill Resources et ses filiales.

États du résultat	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Charges d'exploitation et frais d'administration du siège social		
Recouvrements de coûts – Turquoise Hill	41 \$	90 \$
Frais de gestion i)	(7 049)	(6 083)
Recouvrements de coûts – Rio Tinto ii)	(8 553)	(7 894)
Produits financiers :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie iii)	3 903	2 784
Sommes à recevoir de Rio Tinto iv)	32 273	33 868
Charges financières		
Frais de soutien à la réalisation v)	(27 075)	(27 020)
	(6 460) \$	(4 255) \$

Tableaux des flux de trésorerie	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</i>		
Intérêts reçus iii), iv)	15 977 \$	11 929 \$
Intérêts payés v)	(11 918)	(12 646)
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>		
Sommes à recevoir d'une partie liée : montants prélevés iv)	320 000	30 000
Dépenses d'investissement :		
Frais de gestion et recouvrements des coûts – Rio Tinto i), ii)	(19 812)	(7 217)

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

Notes annexes

(en dollars américains, à moins d'indication contraire; montants des tableaux en milliers, à moins d'indication contraire)
(non audité)

19. Parties liées (suite)

	31 mars 2018	31 décembre 2017
États de la situation financière		
Trésorerie et équivalents de trésorerie iii)	741 711 \$	741 711 \$
Créances clients et autres créances	14 517	12 819
Charges payées d'avance et autres actifs	39 255	35 736
Sommes à recevoir de parties liées et autres actifs financiers non courants iv) (note 10)	2 836 284	3 156 284
Dettes fournisseurs et autres dettes (note 12)		
Frais de gestion – Rio Tinto i)	(11 976)	(14 128)
Recouvrements des coûts – Rio Tinto ii)	(34 488)	(38 180)
	3 585 303 \$	3 894 242 \$

- i) Conformément à la convention des actionnaires modifiée et mise à jour qui a été conclue le 8 juin 2011, et conformément aux autres ententes connexes, Turquoise Hill est tenue de verser à Rio Tinto des frais de gestion correspondant à un pourcentage de toutes les dépenses d'investissement et charges d'exploitation engagées par Oyu Tolgoi à compter du 31 mars 2010. Depuis la signature du plan de mise en valeur et de financement de la mine souterraine le 18 mai 2015, les frais de gestion versés à Rio Tinto correspondent à 1,5 % des dépenses d'investissement consacrées à la mise en valeur souterraine et à 3 % des charges d'exploitation et du capital liés aux activités en cours.
- ii) Rio Tinto recouvre les coûts des services de soutien généraux et les coûts des services de gestion de la mine offerts à Turquoise Hill. Les services de gestion de la mine sont fournis par Rio Tinto en sa qualité de gestionnaire de la mine Oyu Tolgoi.
- iii) En plus de déposer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie auprès de banques ou d'investir des fonds auprès d'autres institutions financières, Turquoise Hill peut déposer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie auprès de Rio Tinto conformément à une politique et à une stratégie mutuellement convenues visant la gestion des liquidités. Au 31 mars 2018, les équivalents de trésorerie déposés auprès de filiales entièrement détenues de Rio Tinto totalisaient 741,7 M\$ et portaient intérêt à des taux équivalant à ceux offerts par les institutions financières ou de la dette à court terme de la Société.
- iv) Dans le cadre du financement de projet (note 13), Turquoise Hill a mandaté 9539549 Canada Inc., filiale entièrement détenue de Rio Tinto, comme fournisseur de services de gestion de trésorerie post-prélèvement relativement au produit net tiré de la facilité de financement de projet, lequel produit net a été confié à 9539549 Canada Inc. puis sera remis à Turquoise Hill au fil des besoins pour la mise en valeur et le financement de la mine souterraine d'Oyu Tolgoi. Rio Tinto International Holdings Limited, filiale entièrement détenue de Rio Tinto, a accepté de garantir les obligations du fournisseur de services dans le cadre de cette entente. Au 31 mars 2018, la somme à recevoir de 9539549 Canada Inc. totalisait 2 836,3 M\$, portant intérêt à un taux annuel effectif correspondant au LIBOR majoré de 2,45 %. Le taux d'intérêt reflète les intérêts à recevoir au LIBOR diminué de 0,05 %; plus un avantage de 2,5 % sur les sommes à recevoir de 9539549 Canada Inc. aux termes de l'entente de services de gestion de la trésorerie, qui sont réglées selon leur montant net à même la cotisation de soutien de 2,5 % décrite au paragraphe v) ci-après.

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

Notes annexes

(en dollars américains, à moins d'indication contraire; montants des tableaux en milliers, à moins d'indication contraire)
(non audité)

19. Parties liées (suite)

a) Transactions entre parties liées avec Rio Tinto (suite)

Au 31 mars 2018, la juste valeur des sommes à recevoir avoisinait sa valeur comptable. La juste valeur a été estimée en tenant compte d'un rendement du marché dont la variabilité est considérée comme étant un indicateur raisonnable, sur la période projetée pour la remise des fonds à Turquoise Hill, des fluctuations de la juste valeur des sommes à recevoir. Cette évaluation de la juste valeur est considérée de niveau 3.

- v) Dans le cadre des accords relatifs au financement de projet (note 13), Rio Tinto a convenu de fournir une garantie dite « engagement de soutien à la réalisation » en faveur des banques commerciales et des agences de crédit à l'exportation. En contrepartie de l'engagement de soutien à la réalisation, la Société doit payer à Rio Tinto des frais de 2,5 % sur les sommes prélevées sur la facilité. La cotisation annuelle de soutien à l'achèvement de 2,5 % sur les montants prélevés sur la facilité est comptabilisée en tant que coûts d'emprunt et incluse dans le poste « Charge d'intérêts et charges similaires » (voir la note 7). La cotisation est réglée selon son montant net à même l'avantage découlant des sommes à recevoir de 9539549 Canada Inc. aux termes de l'entente de services de gestion de la trésorerie décrite au paragraphe iv) qui précède. L'obligation de payer ces frais prendra fin lorsque les obligations de Rio Tinto au titre de l'engagement de soutien à la réalisation envers les prêteurs du projet cesseront.

Les transactions susmentionnées ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant de la contrepartie qui a été établi et dont les parties liées ont convenu.

20. Engagements et éventualités

a) Engagements d'investissement

Au 31 mars 2018, la Société avait des engagements de dépenses d'investissement à la date de clôture totalisant 49,9 M\$. Ces engagements représentent des obligations minimales non annulables et des coûts de retrait au titre d'obligations résiliables.

b) Engagements au titre des contrats de location simple

Le tableau qui suit présente le total des paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple non résiliables au 31 mars 2018.

	31 mars 2018	31 décembre 2017
Moins de 1 an	20 897 \$	20 317 \$
De 1 à 5 ans	23 153	25 621
Plus de 5 ans	2 882	3 125
	46 932 \$	49 063 \$

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

Notes annexes

(en dollars américains, à moins d'indication contraire; montants des tableaux en milliers, à moins d'indication contraire)
(non audité)

20. Engagements et éventualités (suite)

c) Autres engagements

En 2017, Oyu Tolgoi a conclu une nouvelle convention d'achat d'électricité avec la National Power Transmission Grid (« NPTG ») de la Mongolie. La convention d'achat d'électricité a été signée dans le cadre de l'entente d'importation d'électricité conclue entre la NPTG et la Inner Mongolia Power International Corporation (l'« IMPIC »). La nouvelle convention, d'une durée maximale de six ans, est entrée en vigueur le 4 juillet 2017, après l'expiration de la convention précédente avec l'IMPIC, et pourra être résiliée après la quatrième année, si une centrale électrique nationale est mise en service plus tôt que prévu.

Au 31 mars 2018, la Société avait des engagements d'achat d'électricité totalisant 439,3 M\$. Ces engagements représentent des obligations non résiliables minimales.

- d) Le 16 janvier 2018, la Société a annoncé qu'Oyu Tolgoi avait reçu des autorités fiscales de la Mongolie un avis de cotisation d'environ 155 M\$ relativement à un audit fiscal général portant sur la période de 2013 à 2015. En janvier 2018, Oyu Tolgoi a payé un montant de 4,8 M\$ pour régler les impôts, amendes et pénalités non payés visant les éléments acceptés.

La Société estime qu'Oyu Tolgoi a désormais payé tous les impôts et charges requis en vertu de la convention de placement d'Oyu Tolgoi de 2009 (la « convention de placement »), de la convention des actionnaires modifiée et mise à jour (la « convention des actionnaires modifiée et mise à jour »), du plan de mise en valeur et de financement de la mine souterraine et des lois de la Mongolie. À la suite de l'entente avec les autorités fiscales de la Mongolie, Oyu Tolgoi a été informé du fait que les autorités n'étaient pas en mesure de régler son objection aux avis de cotisation. Par conséquent, le 15 mars 2018, Oyu Tolgoi a émis un avis de contestation auprès du gouvernement de la Mongolie en vertu de la convention d'investissement. Le 13 avril 2018, Oyu Tolgoi a déposé une plainte auprès du tribunal administratif de la Mongolie.

Le chapitre 14 de la convention d'investissement décrit le processus de résolution de conflit. L'émission d'un avis de contestation est la première étape du processus de résolution de conflit qui prévoit une période de négociation de 60 jours ouvrables. Si les parties ne sont pas en mesure de parvenir à une entente au cours de cette période, le conflit peut être référé à l'arbitrage international.

La Société comptabilise ces questions lorsqu'un passif est probable et que le montant peut en être estimé de manière raisonnable. La Société a la conviction qu'Oyu Tolgoi a payé tous les impôts et charges requis en vertu de la convention d'investissement, de la convention des actionnaires modifiée et mise à jour, du plan de mise en valeur et de financement de la mine souterraine et des lois de la Mongolie et, à son avis, au 31 mars 2018, une provision n'est pas nécessaire concernant le montant de 150 M\$ qu'elle conteste relativement à la période de 2013 à 2015 ni concernant tout autre montant se rapportant à la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 mars 2018. Le cas échéant, les montants liés à la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 mars 2018 pourraient être importants. Le montant définitif des impôts à payer est assujéti à un certain nombre de facteurs, notamment l'issue des discussions avec le gouvernement et un arbitrage international possible. Des changements dans l'évaluation faite par la direction de l'issue de cette question pourraient se traduire par des ajustements importants des états du résultat net et de la situation financière de la Société.

Étant donné la taille, la complexité et la nature des activités de Turquoise Hill, diverses questions juridiques et fiscales surgissent dans le cours normal des activités. Turquoise Hill comptabilise un passif à l'égard de ces questions lorsqu'une sortie de ressources économiques est jugée probable et que le montant peut en être estimé de manière fiable. De l'avis de la direction, ces questions auront une incidence négligeable sur les états financiers consolidés de la Société.

TURQUOISE HILL RESOURCES LTD.

Notes annexes

(en dollars américains, à moins d'indication contraire; montants des tableaux en milliers, à moins d'indication contraire)
(non audité)

21. Instruments financiers et évaluations à la juste valeur

Certains actifs et passifs financiers de la Société sont évalués à la juste valeur de façon récurrente et classés intégralement selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. Certains actifs et passifs non financiers peuvent également être évalués à la juste valeur de façon non récurrente.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers évalués au coût amorti est déterminée conformément aux modèles d'évaluation des prix reconnus fondés sur une analyse des flux de trésorerie actualisés ou d'après les prix observables pour des transactions courantes sur le marché. Sauf indication contraire, la Société considère que la valeur comptable des autres créances, des dettes fournisseurs et des autres actifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur puisqu'ils sont remboursables à vue ou qu'ils ont une échéance à court terme.

Les tableaux suivants présentent une analyse des actifs financiers de la Société qui sont évalués après la comptabilisation initiale à la juste valeur de façon récurrente, regroupés dans les niveaux 1 à 3 en fonction du degré auquel les données importantes utilisées pour établir la juste valeur sont observables.

- Les évaluations de la juste valeur de niveau 1 sont fondées sur les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 sont fondées sur des données autres que les prix visés au niveau 1, pouvant être observées directement ou indirectement.
- Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 sont fondées sur des techniques d'évaluation qui font appel à des données d'entrée importantes qui ne reposent pas sur des données de marché pouvant être observées.

		Juste valeur au 31 mars 2018		
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Fonds du marché monétaire a)	295 548 \$	295 548 \$	- \$	- \$
Titres négociables a)	5 241	5 241	-	-
Créances clients b)	12 150	-	12 150	-
	312 939 \$	300 789 \$	12 150 \$	- \$

		Juste valeur au 31 décembre 2017		
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Fonds du marché monétaire a)	272 928 \$	272 928 \$	- \$	- \$
Titres négociables a)	8 441	8 441	-	-
Créances clients b)	13 695	-	13 695	-
	295 064 \$	281 369 \$	13 695 \$	- \$

- a) Les fonds du marché monétaire et les titres négociables de la Société sont classés au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs et ils sont évalués selon le cours du marché en vigueur sur des marchés actifs.
- b) Les créances clients liées à la vente de concentrés dont le prix est établi de manière provisoire sont classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, car l'évaluation est fondée sur les prix cotés des marchandises.